

Les ministres de Charles X se défendirent avec noblesse et refusèrent de charger leur maître, absent et malheureux, de la responsabilité du coup-d'état de juillet. Mais leur attitude ne calma point l'irritation populaire, et, lorsque, le 21 décembre, les pairs se réunirent pour délibérer, le Luxembourg, entouré de plusieurs milliers d'agresseurs, se trouva menacé des plus grands périls. Le parti démocratique, qui s'était puissamment fortifié depuis la révolution de juillet, ne parlait de rien moins que de chasser les députés et de proclamer une dictature républicaine. La jeunesse des écoles, surtout, se montrait fort échauffée, et l'on pouvait tout appréhender de sa puissance d'action sur le peuple des faubourgs (1). Une extrême anxiété, mêlée de beaucoup de défiance, régnait au Palais-Royal. Le roi, tour-à-tour ému et rassuré, observait avec attention les progrès de l'émence; et, sachant bien qu'aucun des accusés n'avait à craindre une condamnation capitale, il inspirait à la Cour des pairs un arrêt dont la rédaction tendait à désarmer le courroux populaire en rejetant personnellement sur Charles X les malheurs des trois journées. Mais l'explosion n'en fut pas moins terrible; et, sans la précaution courageusement exécutée par La Fayette et surtout par M. de Montalivet, d'y soustraire les condamnés par une retraite anticipée à Vincennes, la crise eût été sans limites. Enfin, le torrent débordé rentra dans son lit, et le roi, par sa présence et les exhortations qu'il porta lui-même aux douze arrondissements de la capitale, contribua puissamment à ramener dans les esprits un calme momentané.

Les accents de la gratitude publique retentissaient encore aux oreilles de La Fayette, lorsque la Chambre des députés, par l'adoption d'un amendement qu'avait accepté le ministre, lui ôta brusquement le commandement suprême des

(1) Lettre de M. O. Barrot à M. Sarrans jeune.